M. Jeanneney est réélu président du Sénat

Paris, 12 janvier. — M. Damecour, président d'âge, ouvre la séance à 15 h. 05.

L'ordre du jour appelle le scrutin à la tribune pour l'élection du président et des quatre vice-présidents de l'Assemblée.

Le scrutin est ouvert à 15 h. 15.

M. Jeanneney est réélu président du Sénat, par 254 voix sur 280 votants.

Sont élus vice-présidents: MM. Lucien Hubert, 243 voix; Maurice Ordinaire, 244 voix; Paul Strauss, 241 voix; Cuminal, 237 voix.

Sont élus secrétaires: MM. Le Gorgeu, 233 voix; Rolland, 231 voix; Hamelin, 227 voix; Farjon, 225 voix; Linyer, 223 voix; Babin-Chevaye, 217 voix; Morizet, 216 voix; Provost-Dumarchais, 215 voix.

Sont élus questeurs du Sénat: MM. Gallet, 232 voix; Larousse, 220 voix; Monservin, 215 voix.

M. Damecour ne veut pas quitter le fauteuil sans dire combien il a été ému de la manifestation dont il a été l'objet mardi dernier.

— Cette manifestation, ajoute-t-il, honore ma vieillesse. Elle est la récompense d'une vie que j'ai consacrée au pays et à l'union des Français.

J'adresse mes remerciements particuliers à M. Bienvenu-Martin, qui a donné l'exemple de dévouement à la France et à la République. (Applaudissements).

La séance est levée à 18 h. Le doyen d'âge, en quittant le fauteuil, est salué par les applaudissements prolongés de l'Assemblée.

MADAME ROOSEVELT

Lorsque M. Roosevelt prendra possession de la Maison-Blanche, il y sera admirablement secondé par sa femme. Tout le passé de Mme Roosevelt porte un témoignage éclatant des qualités exceptionnelles dont elle dispose pour remplir de si hautes et délicates fonctions.

En effet, mère de cinq enfants, et même grand'mère, elle fait déjà marcher de front trois intérieurs: celui de la résidence officielle du gouverneur, à Albany, le home familial, à New-York, la maison de campagne de Hyde Park.

Cela seul pourrait suffire à bien remplir une vie; mais non la sienne, car avec ses occupations de mère de famille et de femme d'intérieur, elle cumule encore celles de directrice adjointe et de professeur d'histoire contemporaine dans une des plus importantes écoles de jeunes filles de New-York. De plus, elle a fondé et dirige avec succès une usine spécialisée dans la reproduction de meubles du style colonial américain. Elle s'occupe très activement encore d'œuvres sociales.

Trois fois par semaine, à New-York, elle commence sa classe à 9 heures du matin. Elle s'y rend par le train de nuit, retournant à Albany le jour même afin de pouvoir y recevoir à partir de 5 heures. Si le temps lui fait défaut, elle n'hésite pas à employer la voie des airs.

Ses nouvelles occupations à la résidence de Washington l'obligeront à interrompre ses cours. Mais elle espère pouvoir encore aller une fois par semaine à New-York, pour prendre part à la réunion hebdomadaire du Comité de direction de l'école.

Voilà une femme qui, par son âge, appartient à la génération d'avant-guerre, et, par son activité multipliée reste au cœur de la vie actuelle.

MM. Paul-Boncour et Herriot se sont rencontrés hier

Paris, 12 janvier. — Au cours de l'entretien que MM. Paul-Boncour et Edouard Herriot ont eu, ce matin, les deux hommes d'Etat ont fait un tour d'horizon de la situation politique, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

A 12 h. 45, au moment où il quittait le ministère des Affaires étrangères, M. Herriot, interrogé par les journalistes, se borna à déclarer:

— Je viens d'avoir un entretien très amical avec le président du Conseil.

Comme on insistait et qu'on lui demandait son avis sur les projets financiers du gouvernement, l'ancien président du Conseil ajouta:

— C'est très courageux. Je suis toujours pour les solutions courageuses.

UN CAMION-AUTO DÉFONCE LES BARRIÈRES DU PASSAGE A NIVEAU DE SECLIN

Jeudi, à 18 h. 15, un camion-auto d'une maison de transports, conduit par M. *Arthur Metsmaker, a défoncé les barrières du passage à niveau situé sur la route nationale entre Seclin et Carvin.*

Les câbles des freins s'étaient rompus au moment où le conducteur du lourd camion avait voulu s'en servir. L'auto brisa les barrières (qui venaient d'être réparées, un accident semblable s'étant produit dernièrement), et, chose grave, s'immobilisa au milieu des rails.

Un train devait surgir à ce moment, venant de Gondecourt. Le garde-barrière courut à sa rencontre et plaça des pétards sur les rails.

Sans cette précaution, qui permit au mécanicien du convoi de stopper immédiatement, une grave collision se serait produite entre le train et le gros camion.

M. FRANÇOIS-ALBERT est réélu président du groupe radical-socialiste de la Chambre

Paris, 12 janvier. — Le Groupe radical-socialiste de la Chambre s'est réuni ce matin pour procéder au renouvellement de son bureau.

M. Edouard Herriot n'assistant pas à la réunion, M. Marchandeau a déclaré que l'ancien président du Conseil ne poserait pas sa candidature s'il y avait un autre candidat.

M. François-Albert, président sortant, ayant alors annoncé qu'il ne se retirait pas, le Groupe a procédé à l'élection. Par acclamations, M. François-Albert a ainsi été réélu.

Le Groupe a procédé ensuite à la désignation des autres membres de son bureau et voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le Groupe, s'inclinant devant les raisons invoquées par le président Herriot pour ne pas poser sa candidature à la présidence du groupe, lui exprime sa confiance, son affectueux dévouement et sa reconnaissance pour son action inlassable dans l'intérêt du pays. »

Sur la proposition de MM. Briquet et Jammy-Schmidt, le Groupe a unanimement associé le président Daladier à l'expression de sa confiance et de sa reconnaissance pour l'action menée en faveur de son parti.

Pour les vice-présidents du Groupe, M. Bergery, vice-président sortant, a été réélu par acclamations. MM. de Chammard, William Bertrand et René Richard ont été élus vice-présidents en remplacement de MM. Cot, André Hesse et Bonnet, démissionnaires en raison des fonctions qu'ils occupent.

M. Jammy Schmidt a été réélu secrétaire général à l'unanimité, ainsi que MM. Jouffrault, Ferrand, Rucart, Brachard, Martinaud-Deplat, secrétaires. M. Maze a été élu secrétaire en remplacement de M. Jaubert, démissionnaire, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

M. Gentin a été désigné comme membre de la Commission des Douanes en remplacement de M. Leculier, nommé membre de la Commission d'Agriculture.

La préparation de la Conférence de Londres

Genève, 12 janvier. — Le sous-comité chargé par le comité d'experts pour la préparation de la Conférence de Londres de s'occuper des questions monétaires, s'est subdivisé à son tour en deux sous-comités de rédaction, dont chacun aura à s'occuper de deux questions principales: pour le premier, ces questions sont la politique monétaire et le déséquilibre entre la production et les prix; pour le second, la suppression du contrôle des devises et le mouvement des capitaux.

Le rapoprteur, M. Langenhove (Belgique), a préparé un projet qui constitue plutôt une énumération de toutes les questions effleurées jusqu'à ce jour par la Commission préparatoire.

Le but des réunions tenues en ce moment par le sous-comité, est précisément de faire un choix entre ces questions en se guidant sur des raisons d'urgence ou d'opportunité.

Le commis de perception Follart, de Saint-Amand à l'instruction

Jeudi après-midi, Marius Follart, le commis de perception amandinois, récemment extradé de Belgique à la demande du Parquet de Valenciennes, a été interrogé pour la première fois sur le fond.

Follard était assisté de Mᵉ Maurice Fontaine.

L'interrogatoire du prévenu a duré de 14 à 17 h.

Dès à présent, il apparaît que Follart ne sera poursuivi que pour abus de confiance au préjudice de MM. Achille Morival, Jules Delzenne et Lucien Robert. Les éléments des délits d'escroquerie et de faux en écriture publique ne se rencontrent pas dans les faits reprochés à Follart.

De l'examen de ces faits, il semble que l'importance des sommes détournées par Follart ne s'élèverait pas à un chiffre aussi important que celui qui fut tout d'abord indiqué.

En tenant compte des sommes retrouvées en possession de Follart, du dépôt en banque et des titres laissés au domicile du commis de perception, l'ensemble des fonds détournés s'élèverait non à cinquante mille mais à dix mille francs.

Follart affirme que ses ressources personnelles lui permettraient de désintéresser intégralement ses victimes. Mᵉ Maurice Fontaine va s'y employer.

L'action publique suivra évidemment son cours mais les créanciers ne perdront rien.

M. Mussolini espère un rapprochement prochain franco-italien et italo-yougoslave

Le *News Chronicle* publie une interview accordée à son envoyé spécial à Rome, par M. Mussolini.

Le chef du gouvernement italien y parle, notamment, des relations franco-italiennes et italo-yougoslaves, des dettes, du désarmement et du chômage.

Au correspondant du journal libéral britannique, lui signalant que l'on constatait avec plaisir, en Angleterre, les récents indices d'un rapprochement franco-italien, M. Mussolini a déclaré:

— Nous espérons que ce rapprochement se réalisera. Le nouvel ambassadeur de France, M. de Jouvenel, est une personnalité très attachante. Mais son séjour à Rome ne doit pas, dit-on, être de plus de six mois. Ce n'est pas assez pour qu'on ait le temps de conclure un accord. La paix nous est nécessaire, poursuit le duce, nous désirons avant tout la conserver. Nous avons beaucoup à faire pour résoudre les problèmes de notre politique intérieure, et la paix nous est indispensable pour y parvenir.

Quant aux relations italo-yougoslaves, le duce s'est exprimé en ces termes :

— Nous désirons également conserver de bonnes relations avec la Yougoslavie. Mais il est nécessaire que, de son côté, ce pays adopte une politique de bonnes et pacifiques relations avec nous. La situation présente n'est pas satisfaisante; nous voudrions la voir meilleure. Mais, de toutes façons, cette question ne troublera pas la vie de l'Europe.

— Voulez-vous dire, qu'en aucun cas, l'Europe ne sera entraînée dans un conflit ?

— Nous ne voulons pas être militaristes.

Faisant ensuite allusion aux perspectives d'une amélioration de la situation mondiale en 1933, M. Mussolini estime qu'un léger progrès a déjà été accompli dans cette voie.

— Nous avons atteint le point le plus bas, dit-il. Je crois que le second semestre de l'année peut nous apporter des surprises: mais, pour qu'une réelle amélioration puisse se faire sentir, il faut que trois grands problèmes soient résolus: d'abord, celui des dettes. La question des dettes à l'Amérique doit être réglée et ne doit plus constituer un obstacle au rétablissement mondial. Ensuite, le problème du désarmement. Il est nécessaire de parvenir à un désarmement réel et applicable. Enfin, les barrières des tarifs douaniers. Ces barrières doivent être abaissées, et il faut que les difficultés monétaires disparaissent.

Pour conclure, M. Mussolini répond à diverses questions que lui pose son interlocuteur sur le chômage et les questions connexes. Il exprime sa désapprobation du système du dole et approuve les efforts faits pour provoquer un retour à la terre des ouvriers des villes sans emploi.

— La réduction des heures de travail est également, estime-t-il, une mesure à recommander.

Le Duce pense que trente heures de travail par semaine peuvent être considérées comme suffisantes.

LA MORT MYSTÉRIEUSE DU BÉTAIL D'UN CULTIVATEUR DE BRUAI-SUR-ESCAUT

Il y a deux ans, M. Baudry, cultivateur à Bruai-sur-Escaut, constatant le dépérissement rapide de son bétail, le vendit à perte. En 1932, deux cents poules périrent et, il y a quelques jours, ce fut le tour de trois brebis, d'un bélier et de trois chats.

M. Baudry a déposé une plainte à la gendarmerie. Des aliments suspects ont été trouvés dans une pâture appartenant au cultivateur. Ces aliments seront [illegible] à une analyse et l'enquête continue.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 12 janvier.

Importations, 142 : Américain, hausse 5 ; Brésilien, hausse 5 ; Egyptien, hausse 5à 7.

Terme	New-York Préc.	New-York Jour	Nouv. cont.		New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour
Disp	6.25	6.25	—	—	6.18	6.18
Janvier	6.12	6.11	—	—	6.09	6.09
Février	6.16	6.14	—	—	—	—
Mars	6.21	6.19	—	—	6.19	6.19
Avril	6.26	6.25	—	—	—	—
Mai	6.34	6.33	—	—	6.29	6.33
Juin	6.39	6.38	—	—	—	—
Juillet	6.46	6.43	—	—	6.42	6.43
Août	6.53	6.50	—	—	—	—
Sept	6.59	6.57	—	—	—	—
Octobre	6.65	6.64	—	—	6.60	6.61
Nov	6.71	[illegible]	—	—	—	—
Déc	6.77	6.76	—	—	6.71	6.72

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000 ; aux ports du Golfe, 14.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles ; France et Continent, 13.000 ; Japon et Chine, 8.000.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 275 ; à terme sur janvier, 70 ; mars, 70 ; mai, 74 ; juillet, 78 ; septembre, 82 ; octobre, 84 ; décembre, 86 ; janvier, 87. — Ventes : 18.000 tonnes.

Le Pavillon universitaire de Cuba, à Paris

(Mondial Photo Presse)

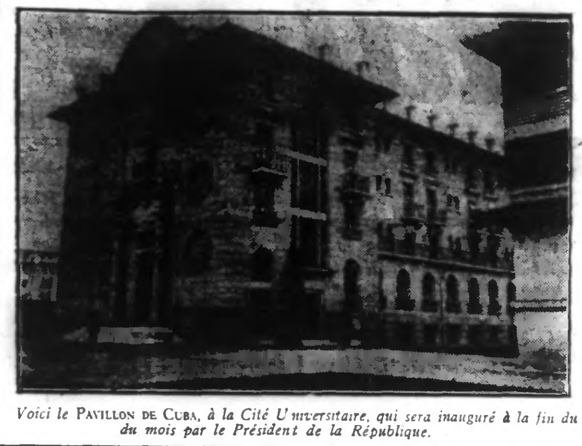

Voici le PAVILLON DE CUBA, *à la Cité Universitaire, qui sera inauguré à la fin du du mois par le Président de la République.*

Une locomotive et deux wagons tombent dans un ravin en gare de Fourmies

Jeudi matin, un train de voyageurs faisait une manœuvre en gare de Fourmies, dans une voie de garage. Par suite du brouillard, le mécanicien ne vit pas assez tôt le butoir et fonça dessus.

La locomotive fut alors projetée dans un ravin profond de 14 mètres, près de la filature Carissimo.

Deux vagons suivirent la machine et un troisième resta suspendu au haut du remblai.

Au bruit occasionné par cet accident, les employés de la gare accoururent. Ils aperçurent le mécanicien Paul Lemaire, et le chauffeur, Jean Cappelain, dans leur cabine, entre la locomotive et le tender.

Les deux cheminots étaient blessés assez grièvement.

Le mécanicien avait une jambe fracturée et des contusions sur tout le corps. Le chauffeur avait plusieurs côtes fracturées.

On les transporta à l'hôpital où des soins immédiats leur furent donnés. L'état du chauffeur reste grave.

Une enquête a été ouverte par l'inspecteur du district.

LES OBSÈQUES DES VICTIMES DE L'« ATLANTIQUE »

Cherbourg, 12 janvier. — Dix des victimes de l'incendie de l'« Atlantique » dont six ont été identifiées, ont été retrouvées dans l'épave du paquebot.

Leurs obsèques auront lieu mardi prochain.

L'épave de l'« Atlantique » a été reculée de 50 mètres, pour permettre l'accostage des navires au quai d'eau profonde. On attend la décision qui fixera le sort du navire. On pense qu'on le conduira dans la forme du Homet, en attendant la décision définitive de l'enquête judiciaire qui porte principalement sur les conditions dans lesquelles le feu aurait pris naissance dans les cabines 232 et 115, indépendantes l'une de l'autre et alimentées par des secteurs électriques différents.

D'autre part, Mᵉ Léopold Dor, avocat de la Sud-Atlantique, a fait présenter une requête au Tribunal de commerce de Cherbourg qui a tenu, cet après-midi, une audience spéciale. A cet effet, pour obtenir la nomination de trois experts chargés de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité de l'« Atlantique » et de déterminer si le navire est réparable ou non.

Le Tribunal a nommé MM Viel, ingénieur des constructions navales; Sée, ingénieur en chef des Chantiers de Penhoët, et Maurras, ancien commandant du « Paris ».

La grève du textile dans la région d'Armentières

A Armentières comme dans toute la région, la journée de jeudi a été calme et n'a été marquée par aucun incident.

A Armentières, le cortège des enfants, qui avait été interdit, fut remplacé par un autre cortège composé d'un millier de personnes accompagnées de leurs enfants. Ce cortège, commencé à 15 h., a duré une heure. Le service d'ordre n'a pas eu à intervenir.

On annonce une réunion du Syndicat libre pour ce soir.

A Hazebrouck, 500 ouvriers et ouvrières ont tenu une réunion générale à la Maison du textile.

A Nieppe, la grève se poursuit sans incident. Le Conseil municipal a voté une somme de 20.000 fr. pour venir en aide aux familles des chômeurs.

A la Gorgue, une réunion s'est également tenue hier.

Enfin, à Bailleul comme à Boeschepe, règne le calme le plus complet.

— Les Journaux d'Innsbruck annoncent que deux skieurs munichois ont été ensevelis par une avalanche de neige, à Lenggries, près de la frontière austro-bavaroise.

Un bateau de pêche coule en regagnant le port de Boulogne

Trois marins ont péri

Jeudi après-midi, au port de Boulogne, on a appris qu'un bateau de pêche avait fait naufrage au large de la grande digue Carnot au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Revenant de la pêche, le patron M. Pierre Lamidel, avait cru voir un bateau coulé.

Intrigué, il se rendit à bord de son bateau sur les lieux. Il ne s'était pas trompé: il découvrit l'épave de la barque à moteur *Marie et Louis B 353.* Trop chargé de poissons et surpris par un gros temps, ce bateau avait sombré.

Les patrons, M. Jules Bernard, 66 ans, originaire de Fort-Mardyck, et M. Charles Sagnier, 53 ans, tous deux domiciliés à Boulogne, ont péri. Le petit bateau ne devait être monté que par deux hommes, mais on pense qu'un autre navigateur nommé Cousin se trouvait aussi à bord.

Une conférence du R.P. de la Brière, à Lille, sur les pactes concordataires

Jeudi soir, le R. P. Yves de la Brière a fait à l'Université catholique de Lille, une conférence sur les pactes concordataires conclus par Pie XI.

M. Duthoit, doyen de la Faculté de Droit, présenta au nombreux auditoire l'éminent conférencier.

Le Père de la Brière exprima tout d'abord sa joie de parler au nom de la Ligue d'entr'aide sociale devant les auditeurs de l'Université, et en particulier de ceux de l'Ecole des Sciences sociales et politiques.

Puis il aborda la première partie de sa conférence: l'énumération des pactes concordataires. Enumération éloquente par la valeur, le nombre et les circonstances difficiles de réalisation de ces pactes. Ces concordats intéressent la Lettonie, la Bavière, la Pologne, la France, la Lithuanie, la Tchécoslovaquie, le Portugal, l'Italie, la Roumanie, la Prusse, l'Etat de Bade.

L'orateur examina plus profondément les clauses de ces pactes. Avant la guerre, on pouvait enregistrer un recul du régime concordataire au profit du régime de séparation. On constate actuellement l'inverse, depuis le règne de Pie XI qui a compris qu'un régime d'alliance était le plus souhaitable et s'est efforcé avec succès de multiplier ces concordats.

Le Père de la Brière conclut en soulignant la voie nouvelle dans laquelle s'est engagée la Papauté: faire reconnaître par la législation civile des règles du droit canonique, faire reconnaître aussi la grande idée de S. S. Pie XI: l'action catholique.

Mgr le Recteur remercia en termes émus le conférencier de son magnifique enseignement, propre à faire comprendre aux catholiques l'action et l'histoire de leurs Papes, dont l'action pacificatrice aura des conséquences nombreuses et bienfaisantes pour notre religion.

"Les Tourbaix et Cie"

La première soirée de la Croix-Rouge de Tourcoing au Théâtre Concordia

A la Société de secours aux blessés militaires de Tourcoing nous devons, une fois de plus, une bien agréable réalisation artistique: « Les Tourbaix et Cie », comédie en trois actes d'une excellente tenue due au talent de M. Alphonse Motte-D'Halluin.

Nous devons à la formule de cette comédie, telle que l'a conçue l'auteur, mieux qu'un divertissement de bon goût: une étude délicate, une analyse subtile de caractères et de sentiments et une manifestation très habilement mise en relief des conflits, des heurts entre chacun des personnages dont l'accord à la fin du troisième acte est l'aboutissant d'un développement logique d'une très fine psychologie.

Il ne faut point trouver dans cette pièce un plaidoyer *pro domo;* la pensée de l'auteur a vu plus loin et plus juste. Mais on ne peut que s'incliner devant les hautes raisons qui gagnent une Parisienne à un milieu provincial, surtout si ce milieu s'agite sous le signe « Tourbaix » aux syllabes amies, aux consonances si parfaitement intimes...

Et comme la réplique est juste qui semble dominer les trois actes et que prononcera la nouvelle... enracinée: « Qu'importe, cher Monsieur si c'est dans ce pays-là que le soleil brille le plus dans les cœurs! »

C'est un pan très large de la vie de chez nous que dévoile l'auteur. En trois actes, on passe de Tourcoing à Paris pour finalement revenir dans le cadre charmant du Tennis Club des Flandres.

La première scène scelle déjà, avant la lettre, les sympathies parisiennes et nordistes. Jacques Grandval épouse Suzanne Tourbaix et c'est l'occasion pour le spectateur de faire connaissance avec la famille créée par l'auteur.

Aussi sûrement que si jusqu'à elle s'élargissait le cercle de famille, l'assistance se voit faire toutes les présentations et dès lors ne peut manquer de s'intéresser au sort d'Alice Rivier qu'aimera Henri Tourbaix et à celui de ce Monsieur Arthur au cœur d'or, si délicatement épris d'une Parisienne, Mme Grandval.

L'état d'âme d'Henri Tourbaix, que personnifie si heureusement M. Christian Leurent, est d'une essence complexe au premier abord; il suffit de peu de temps pour comprendre que les doutes, les angoisses même qui assaillent le jeune homme ne résistent pas au pur soleil du Nord, surtout lorsque ses rayons ennoblissent la séduisante jeune fille à l'âme droite et ferme qui paraît sous les traits de Mlle Simone Leurent, douée d'un très beau talent.

A côté de ce couple d'une sincérité parfois douloureuse avant que le bonheur la récompense, celui que forment Suzette Tourbaix (Mme Christian Leurent) et Jacques Grandval (M. Joseph Cau), coule des jours paisibles et donne l'exemple de la meilleure entente.

Mais ils y viennent tous, serait-on tenté d'écrire et voici cet excellent Arthur, campé de façon magistrale par M. Etienne Motte dont le naturel a été fort remarqué, qui, lui aussi, brûle de convoler en justes noces et le truchement imprévu d'un échange de « poulets » anonymes le met aux pieds de Mme Grandval si gracieusement incarnée et avec beaucoup d'aisance par Mme Jean Lorthiois.

Un « ministrable » a été caricaturé de façon amusante par M. Roger Laloy et Françoise Beauchamp, interprétée par Mlle Janine Lepoutre, ira rejoindre le magasin aux accessoires où le jeune Tourquennois range les Précieuses ridicules.

Nous n'aurions garde d'omettre le ménage Tourbaix lui-même où brillent M. Edouard Leroux et Mme Louis Lepoutre qu'entraîne de sa gaieté primesautière et vive leur cadette, Mlle Françoise Motte.

L'inévitable vieille fille accentue encore l'avantage de l'état conjugal: ce rôle ingrat est dévolu à Mme Edouard Leroux qui s'en tire à merveille ainsi que Mme Joseph Sion de celui de la Tante Eugénie. L'oncle Barnabé, au chef fleuri, M. H. Duprez, complète la famille.

Il convient de souligner le réel talent que dans des rôles épisodiques ont affirmé: Mme Pierre Pollet, MM. Paul et Joseph Motte; M. Rémy Motte et Mlle Marie-Thérèse Motte; François Tiberghien, etc.

Cette aimable comédie se clôt sur le triomphe du bon sens et de la raison avec une très sûre pointe de sentiment. C'est incontestablement ce qu'a voulu l'auteur qui, du même coup rendait hom*mage aux plus belles qualités de chez* nous.

L'auditoire lui en a su gré et c'est au milieu d'une longue ovation dans le bar merveilleusement reconstitué du Tennis-*Club des Flandres que l'auteur distingué* de « Tourbaix et Cie » reçut le témoignage du plaisir que l'assistance avait goûté dans cette illustration et cette défense des choses et des gens de chez nous.

R. DE T.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris, 85.91 ; sur Bruxelles, 242.10 ; Esc. hors Banque, 0 15/16 ; Prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 3.90 7/16 ; Cab. Transf., 3.3550 ; sur Bruxelles, 13.86 1/2.

Dernière Heure

LE PROCHAIN DÉBAT SUR LES PROJETS FINANCIERS

Le Gouvernement ne posera pas la question de confiance sur la procédure d'urgence

Paris, 12 janvier. — On a appris avec satisfaction, dans les couloirs de la Chambre, que le Gouvernement ne poserait pas la question de confiance sur la procédure exceptionnelle d'urgence pour le débat financier comme le bruit en avait couru.

Si, d'ailleurs, les deux tiers de la Chambre ne s'unissaient pas pour en accorder le bénéfice au Gouvernement de M. Paul-Boncour, celui-ci pourrait rétablir sa situation en demandant à l'Assemblée qui ne la lui refuserait pas, la discussion immédiate qui comporte à peu près les mêmes délais que la procédure exceptionnelle d'urgence, mais qui n'est pas aussi stricte pour la limitation du temps de parole et du nombre des orateurs. Aussi le débat pourrait s'ouvrir, non pas dès vendredi ou samedi prochain, mais au début de la semaine prochaine qu'il occuperait tout entière.

Néanmoins, il y a un terme que la discussion ne saurait dépasser, c'est celui du 31 janvier.

L'« Arc-en-Ciel » a survolé le cap Juby

Casablanca, 12 janvier. — L'« Arc-en-Ciel » a survolé le cap Juby à 22 h. 28. A 22 h. 8 l'avion avait fait connaître sa position. Il se trouvait à ce moment-là à 75 kilomètres à l'Est du cap Juby.

Les secours aux chômeurs

Paris, 12 janvier. — Le *Journal Officiel* publiera vendredi matin, un décret par lequel, sont à nouveau prorogées, jusqu'au 31 mars 1933, les dispositions du décret du 31 décembre 1931, fixant le taux et le mode de calcul de la subvention de l'Etat aux institutions publiques de chômage, ainsi que les dispositions du décret du 24 juin 1932, qui fixe à 180 jours la durée pendant laquelle un même chômeur peut être secouru.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le tirage au sort des rencontres du prochain tour de la Coupe de France

Paris, 12 janvier. — La Commission de la Coupe de France de football-association s'est réunie ce soir, à Paris, Salle de la Photographie, rue de Clichy, pour procéder au tirage au sort des matches du prochain tour de la Coupe de France de football.

M. Jevain, président de la Ligue de Paris de football, présidait.

L'opération fut de courte durée, en raison de la décision prise par la Commission de ne pas désigner ce soir les terrains, opération rendue presque impossible par les trois matches nuls qui restent encore à disputer pour le tour précédent.

Voici l'ordre des rencontres, telles que le sort les a désignées:

F.C. de Sète contre Club Français.
U.S. Tourcoing contre F.C. Sochaux.
R. C. Roubaix contre S. C. Nîmes.
O. Lillois ou O. G. C. Nice contre R. C. Strasbourg.
A. S. Cannes contre Havre A. C. ou Red Star.
R. C. Paris contre S. O. Montpellier.
Stade Rennais contre Antibes Olympique.
Excelsior A.C. de Roubaix ou U. S. de Boulogne-sur-Mer contre **F. C. Rouen.**

Ces huit rencontres seront disputées le 5 février.

La Commission de la Coupe de France se réunira de nouveau un jour de la semaine prochaine, qui n'est pas encore fixé, pour désigner les terrains où auront lieu les rencontres.

Revue du marché de New-York

New-York, 12 janvier. — A l'ouverture, la tendance est soutenue. Une reprise assez générale se dessine au cours des premières transactions. Toutefois, le mouvement de hausse est bientôt arrêté, quelques ventes intervenant, et un grand nombre de valeurs abandonnent une fraction. Au début de l'après-midi, on note de nombreuses prises de bénéfice, mais celles-ci sont absorbées aisément par le marché et la cote se redresse, bien que le volume des transactions reste restreint. Plusieurs valeurs importantes enregistrent des gains variant entre un et deux points, mais dans l'ensemble *les plus-values ne dépassent pas une fraction.* Les Ferroviaires font preuve de fermeté à la suite de la publication des statistiques supplémentaires concernant les recettes du mois de novembre, *statistiques qui montrent une* amélioration marquée sur les chiffres enregistrés au cours du premier semestre 1932. Le rapport annuel de R. J. Reynold et Cᵒ qui révèle que les bénéfices en 1932 équivalent à 3 dollars 68 par action contre 3 dollars 86 en 1931, a eu une influence favorable sur les valeurs de tabacs. Les titres de la Drug Incorporated s'inscrivent en avance rapide à la suite de la nouvelle annonçant la vente des actions de la Boots Pure Drug Cᵒ détenues par cette société. On constate ensuite quelques liquidations. Cette orientation, qui coïncide avec la faiblesse manifestée par le blé en fin de séance, fait perdre la majorité des gains intervenus pendant la séance et le marché clôture en lourdeur.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 13 janvier 1933 Nᵒ 6.

PAR JEAN DE KERLECQ

— Qu'a-t-il dit ?

— Tout et rien. Il m'a mis en garde contre un voisin envahissant... un certain Tassel... Celui-là même qui prétendait que notre mur était mitoyen... puis... nous avons parlé de son frère...

— Un bien charmant garçon...

— En effet... et de toi.

— Ah bah !... en bien, j'espère ?

— Naturellement ! M. Hervé m'a posé certaines questions...

— Indiscrètes ?...

— Pourquoi ce mot ? Pas indiscrètes du tout... sympathiques au plus. Tiens !... je veux être franche avec toi... Je ne serais pas étonnée qu'il eût des vues sur toi pour son frère.

Eva laissa tomber le magazine qu'elle tenait à la main.

— Non... tu plaisantes ?...

— Pas du tout... Je te rapporte aussi fidèlement que possible notre entretien.

— J'étais loin de m'attendre à cela.

— La nouvelle te contrarie ?

Mlle Le Périser demeura un moment sans répondre, puis :

— Non... mais j'avoue qu'elle me surprend.

— Pourquoi ?

— M. Laurent n'a-t-il pas dix ans de plus que moi ?

— Sans doute... mais est-ce une raison ?... Il est jeune encore... de tournure agréable, de caractère égal... enfin... il porte un beau nom.... Quand j'épousai ton père, je n'avais que vingt-quatre ans, il en prenait quarante. Cela ne m'empêcha pas de l'aimer de tout mon cœur, et je puis affirmer que peu de ménages furent plus heureux que le mien.

— Oui... certainement... approuva Eva songeuse.

— Que dirais-tu si quelque jour, l'on m'adressait une demande en règle ?

— Dame... je n'ai jamais réfléchi à cela.

— Il faudrait y penser.

— Alors... parlons franc... c'est sérieux ?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux.

— Eh bien... j'y songerai.

Cette révélation n'était pas sans causer quelque émoi à Mlle Le Périser. Rien ne l'y préparait.

Certes, elle appréciait Laurent, lui reconnaissait de solides qualités de cœur, un grand bon sens, un esprit ouvert, des manières aimables, une élégance... susceptible d'amélioration... mais, tel n'était pourtant pas le chevalier entrevu dans ses rêves de jeune fille.

La conversation s'arrêta là. Néanmoins, toute la nuit, Eva s'en remémora les moindres détails. Son cœur n'avait jamais, jusqu'à ce jour, connu de grands sursauts. Elle se demandait même, parfois, si les idylles que contaient les romanciers et les poètes n'existaient point que dans les imaginations surexcitées.

Le mariage lui apparaissait, en conséquence, comme une association de sentiments paisibles, de légitimes intérêts. Pour elle, l'époux n'était qu'un ami de prédilection, un conseil sûr, un compagnon sur les bras duquel on pouvait s'appuyer en toute confiance.

Or, qui pouvait lui offrir plus de garanties que ce gentilhomme si réservé, si touchant de simplicité, si pénétré de ses devoirs ?

Certes ! elle savait qu'il en était de plus brillants, de plus joliment tournés, de plus éloquents, mais à quoi tient la beauté, et qu'y a-t-il derrière certaines façades ? Artifices souvent... déception presque toujours...

Elle s'était prise d'une véritable affection pour cet être timide, peu compliqué, et songeait qu'il ferait bon vivre avec lui. C'était la certitude d'un bonheur tranquille, d'une existence sans heurt, sans à-coups, uniforme, peut-être aussi un peu monotone...

Mais, après tout, pourquoi pas ? Le mariage exerçait sur elle l'attirance à laquelle bien peu de jeunes filles savent résister, si heureuses soient-elles.

N'est-ce pas l'universelle loi de toujours regarder en avant, de marcher à la conquête d'un avenir qui, le plus souvent, nous fait regretter plus amèrement le passé ?

Parfois, sans raison, sans cause apparente, Eva s'ennuyait.

D'où venait cette nostalgie indéfinissable qui lui pesait sur le cœur à de certaines heures ? Attente d'un inconnu mystérieux, simple lassitude de jeune fille inoccupée, malaise cérébral ? elle ne savait. Qui sait si le mariage ne dissiperait pas tout cela ?

Elle fut sur le point de répondre affirmativement à la sollicitation de sa mère, puis, elle réfléchit encore. Elle redoutait de prendre une résolution définitive qu'elle pût regretter plus tard; elle ne voulait pas surtout, en obéissant à une impulsion inconsidérée, briser le rêve de son poète et le blesser à jamais.

Elle prit son temps, et avoua à Mme Le Périser que le mariage lui semblait un sujet trop grave pour le traiter à la légère. En conséquence, elle proposait que, sans aucun engagement, de part ni d'autre, on continuât à se voir librement et sans arrière-pensée, comme par le passé. Dans quelques mois, on aviserait à prendre une décision.

Aussi, quand les messieurs de Kéravel vinrent à Coat-Laughen, Mme Le Périser les reçut-elle d'abord. Elle exposa les idées d'Eva, conseilla la patience, ajoutant qu'à son humble avis, les choses ne pouvaient que s'arranger.

Laurent fut un peu déçu, mais Hervé trouva que Mlle Le Périser était la sagesse même, et qu'on ne pouvait, en l'état actuel des choses, mieux accorder le cœur et la raison.

Dès lors, les jeunes gens se virent régulièrement deux fois par semaine, tantôt à Kéravel, tantôt à Coat-Laughen. Entre temps, Mme Le Périser organisa des promenades. Ils allèrent ainsi à Quiberon, à Pénerf, à Locmariaquer. Ils déjeunèrent sur les dunes à Arzon, et dans les rochers de Saint-Gildes.

Ainsi, peu à peu, grandit leur intimité. Laurent osa se risquer à donner quelques vers... Eva offrit une pochette brodée de sa main, et quand, à l'occasion d'une cérémonie de famille, les dames Le Périser annoncèrent qu'il leur fallait aller à Paris où elles demeureraient, sans doute, une dizaine de jours, on trouva tout naturel de décider que l'on s'écrirait.

Ce départ fut pour Laurent l'occasion d'un premier déchirement. Il erra dans Kéravel, sans but, trouvant aux heures une longueur insolite, passant une partie de la matinée, au carrefour de la « Vache Enragée », à attendre le facteur. Le second jour, il reçut une grande lettre.

Eva se disait dépaysée dans ce Paris où elle avait pourtant vécu quelques années ; elle regrettait déjà Coat-Laughen (elle n'osait dire Kéravel) mais se consolait à la pensée que son exil serait de courte durée.

Laurent, transporté de bonheur, lut et relut cette missive, y répondit dans des termes mesurés, qui révélaient pourtant son état d'âme. Ils échangèrent ainsi quelques lettres, puis, Eva, s'excusant d'être très prise, n'envoya plus que des cartes griffonnées à la hâte dans un bureau de poste, laissant prévoir qu'elle prolongerait peut-être son séjour dans la capitale.

Laurent reçut cette nouvelle avec accablement.

Le ton de ce dernier billet était toujours cordial, mais il apparaissait qu'en le traçant, Mlle Le Périser avait dû beaucoup chercher ses phrases. L'écriture elle-même en était hachée, nerveuse, irrégulière.

Le cadet se demanda avec angoisse s'il n'avait pas, dans un de ses messages, risqué quelque propos dont Eva aurait pu se froisser. Il chercha, ne découvrit rien, et s'affola davantage.

Puisqu'il est dit qu'à celui ou celle qui aime, il faut un confident, Laurent, après bien des hésitations, s'ouvrit à son frère de ses préoccupations intimes. Hervé haussa les épaules :

— Eh parbleu ! elle a bien autre chose à penser en ce moment. Elle court les magasins, achète... voit sa famille. Tu ne voudrais tout de même pas qu'elle passe ses journées à t'écrire !

— Mais... pourquoi ne revient-elle pas maintenant, ainsi qu'elle me l'avait promis ?

— Que sais-je, moi ? Ces dames profitent de leur séjour pour voir leurs amis... enfin ne s'agissait-il pas aussi d'une cérémonie ?

— Un mariage... On l'a célébré la semaine dernière.

— Ah ça ! deviendrais-tu soupçonneux ?

— Hervé !... cette supposition !

— Tyrannique, alors ?

— Tu as raison, je suis un sot.

Il n'insista pas, mais n'en demeura pas moins inquiet, sous l'impression grandissante que c'en était fait de son bonheur, que les dames Le Périser ne reviendraient plus.

Il écrivit fébrilement des épîtres désespérées qu'il n'envoya pas, se contentant, en des lettres dont il exagérait la correction, de laisser percer sa mélancolie. Cette situation se prolongea près d'un mois.

Laurent, pâle, amaigri, restait enfermé dans sa chambre, désœuvré, profondément malheureux. Son album de timbres, même, le laissait indifférent. Il n'allait plus, comme naguère, guetter le facteur au croisement des chemins. Il attendait toujours les nouvelles de Paris avec la même impatience, mais sans en espérer rien de bon.

Enfin, sur une carte postale illustrée, datée de Versailles, Eva annonça son retour pour le mardi suivant.

Ce fut, pour le cadet, la résurrection. Il pleura toute une heure sur le carré